



**HAL**  
open science

# Les modifications du 18e siècle des maisons en pans-de-bois de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance : l'exemple du 54 rue de la Charpenterie et du 293 rue de Bourgogne

Clément Alix

## ► To cite this version:

Clément Alix. Les modifications du 18e siècle des maisons en pans-de-bois de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance : l'exemple du 54 rue de la Charpenterie et du 293 rue de Bourgogne. Orléans, les mutations urbaines au 18e siècle, Ville d'Orléans, pp.69-83, 2007, 978-2-9527566-1-7. hal-01006260

**HAL Id: hal-01006260**

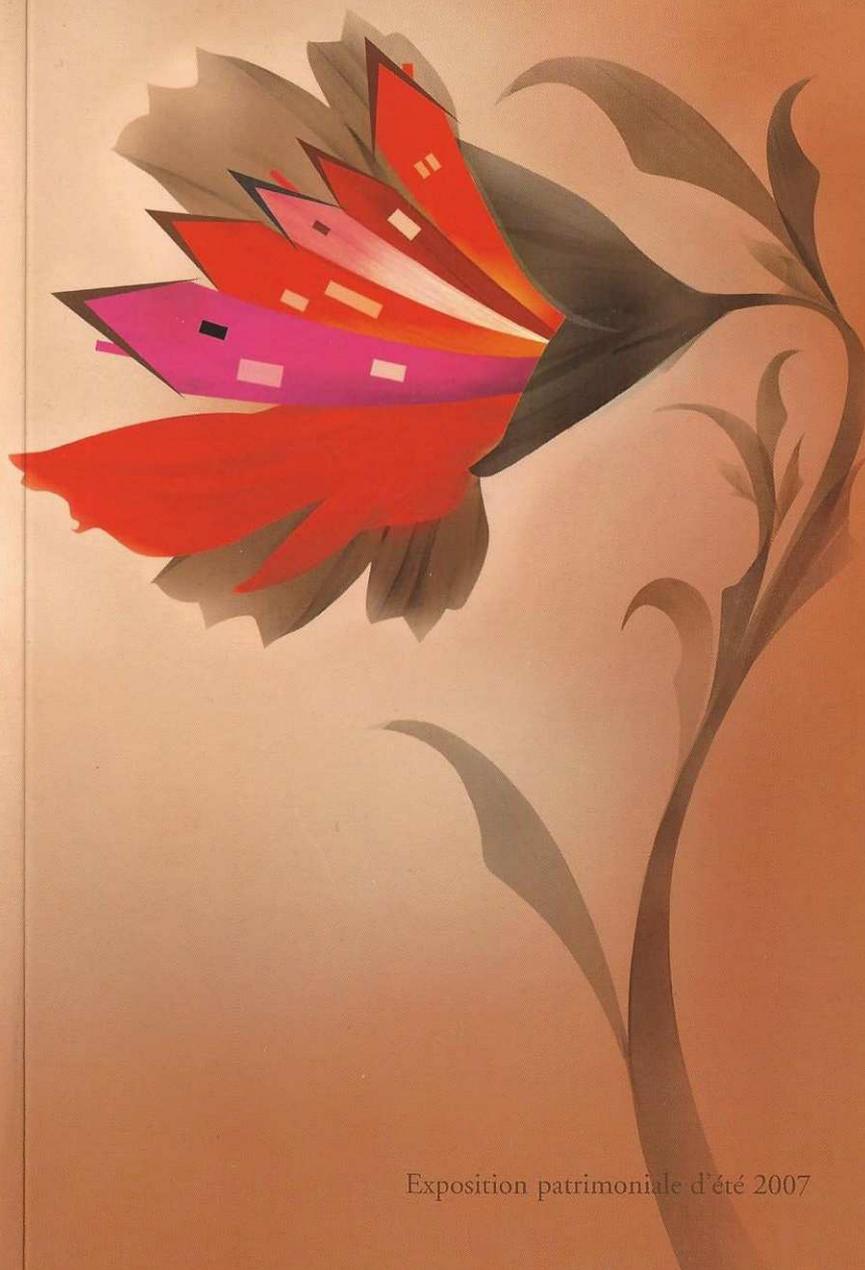
**<https://hal.science/hal-01006260>**

Submitted on 12 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ORLÉANS,  
LES MUTATIONS URBAINES  
AU 18<sup>E</sup> SIÈCLE



Exposition patrimoniale d'été 2007

Service Archéologique Municipal d'Orléans  
Tour-Blanche - 13 bis, rue de la Tour-Neuve - 02 38 62 70 56

Exposition patrimoniale d'été 2007.  
Ouvert du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août 2007, du mercredi au dimanche de 14h à 18h

Circuit patrimonial d'été 2007.  
Visites guidées du 8 juillet au 26 août 2007, tous les dimanches à 15h



10 euros

ISBN - 978-2-9527566-1-7



## Les modifications du 18<sup>e</sup> siècle des maisons en pans-de-bois de la fin du Moyen-Age et de la Renaissance : l'exemple du 54 rue de la Charpenterie et du 293 rue de Bourgogne.

---

---

Les maisons 54 rue de la Charpenterie et 293 rue de Bourgogne sont des habitations du Moyen-Age et de la Renaissance dont les façades antérieures en pans-de-bois sont fortement remaniées au 18<sup>e</sup> siècle. Elles sont toutes deux établies sur un parcellaire laniéré et elles présentent un plan d'ensemble assez semblable, qui se retrouve dans un grand nombre de maisons du centre ancien : un corps de bâtiment principal sur rue est séparé d'un petit corps de bâtiment secondaire par une courette.

### *54 rue de la Charpenterie*

Au 54 rue de la Charpenterie, le bâtiment antérieur se compose d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble à deux niveaux, le tout assis sur un niveau de cave. La façade en pans-de-bois, construite vers 1540<sup>1</sup>, est située entre deux larges murs pignons mitoyens maçonnés (fig. 1). Le mur gouttereau postérieur (façade sur cour) est quant à lui maçonné de petits moellons enduits. L'édification de la façade sur rue s'accompagne de la construction des plafonds à la française et de la charpente de comble<sup>2</sup>. La liaison entre cette façade, le plafond de l'étage et la charpente de comble est renforcée par un tire-fond en fer<sup>3</sup>.

Au rez-de-chaussée de la façade, une grande devanture rectangulaire surmontée de trois jours ouvrait sur une boutique, tandis que la porte d'entrée de la maison était située à l'extrémité orientale. Cette porte était séparée de la devanture par un trumeau maçonné qui soutenait également la sablière unique portant le pans-de-bois de l'étage. Cette paroi d'étage, terminée par deux sablières superposées, comporte une ossature à panneaux de croix de Saint-André pour le registre inférieur et les allèges des baies, tandis que de simples potelets et des entretoises ferment les registres médians et supérieurs. Tous les assemblages sont à tenons et mortaises chevillés.



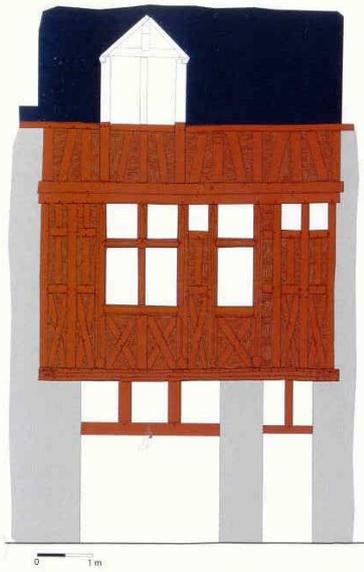


Fig. 1 : maison du 54 rue de la Charpenterie : élévation restituée de la façade lors de sa construction, vers 1540.

La façade initiale comportait une disposition asymétrique : elle était percée d'une baie principale à meneau et traverse (croisée), et d'une baie rectangulaire à traverse (demi-croisée). L'éclairage de l'étage était fortement amélioré par la lumière rasante procurée par trois petits jours rectangulaires situés au sommet du niveau. Ces derniers étaient disposés entre les deux grandes baies et à l'extrémité orientale de la façade. La présence d'un étroit compartiment de hourdis situé immédiatement à droite de la demi-croisée, permettait peut-être l'ancrage d'une cloison perpendiculaire à la façade, qui aurait délimité à l'intérieur une petite pièce éclairée par les deux jours orientaux. Le comble comportait un surcroît composé de potelets et de petites décharges. Deux de ces potelets se prolongeaient vers le haut en



Fig. 2 : maison du 54 rue de la Charpenterie : élévation restituée de la façade au 18<sup>e</sup> siècle (1<sup>er</sup> état).

interrompant la sablière de gouttière probablement pour servir de piedroits à une lucarne. Plusieurs éléments participaient donc à la mise en valeur de la façade comme l'ossature de la structure : les pièces de bois étaient apparentes et créaient un réseau de lignes dynamiques et répétitives (pièces obliques). Ces pièces de bois, ainsi que le hourdis, furent recouverts par un pigment rouge foncé. En outre, les éléments principaux du pan-de-bois étaient ornés d'un décor sculpté caractéristique du « gothique flamboyant » : engoulants aux extrémités de la sablière avalant un corps de moulures dont le registre inférieur était constitué d'une frise d'arceaux, et quatre pinacles à crochets sur les poteaux des fenêtres. Une accolade ornait chaque traverse et un fleuron sur le haut du meneau de la croisée. Les pinacles reposaient en pied

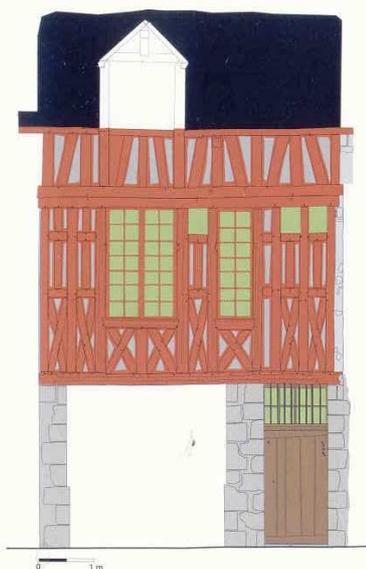


Fig. 3 : maison du 54 rue de la Charpenterie : élévation restituée de la façade au 18<sup>e</sup> siècle (2<sup>e</sup> état).

sur des bases qui pouvaient être portées par des culots sculptés d'un visage ou d'un petit personnage en buste.

Les modifications du 18<sup>e</sup> siècle n'altèrent pas l'intégrité du gros-œuvre décrit ci-dessus, excepté au rez-de-chaussée, où l'ancienne devanture est modifiée et les parties maçonnées sont reprises en sous-œuvre (fig. 2). C'est sûrement à cette occasion qu'est mis en place le vantail simple à larges planches de la porte encore visible actuellement. L'adoption des nouveaux formats de menuiseries pour la croisée et la demi-croisée entraîne la suppression du meneau et des traverses. Ainsi, les autres éléments du décor sculpté de la façade perdent leur cohérence et sont intégralement bûchés. Sur les piédroits, les embrèvements des

mortaises de traverses sont soigneusement bouchés par de petites cales de bois triangulaires. Le hourdis, qui participait auparavant au décor de la façade grâce à l'alternance des chantignoles posées à plat et de chant, est complètement masqué par un épais badigeon blanc servant de couche préparatrice à un badigeon gris clair. Les pièces de bois sont toutes recouvertes d'un pigment jaune sable. De cette manière, les lignes dynamiques du pan-de-bois contrastaient plus fortement avec les zones du hourdis enduites.

Une autre modification intervient ensuite dans le courant du 18<sup>e</sup> siècle, probablement quelques décennies seulement après la première, traduisant peut-être une évolution des goûts esthétiques (fig. 3). Les pièces de bois sont recouvertes cette fois-ci avec une couleur rouille qui vient légèrement recouvrir les limites du hourdis. Cette couleur est appliquée à la brosse ce qui explique l'irrégularité des débordements qui recouvrent la peinture grise déjà présente sur le hourdis. Il est donc intéressant de noter que les travaux du 18<sup>e</sup> siècle concernent principalement « l'épiderme de la façade »<sup>4</sup>.

En ce qui concerne les aménagements internes, signalons la reconstruction de l'escalier au 18<sup>e</sup> siècle. L'ancien escalier en vis, qui était probablement situé à l'extrémité du couloir traversant le rez-de-chaussée, est alors remplacé par un escalier tournant en bois, dont les volées droites sont séparées par des repos. Cet escalier, logé dans une cage fermée à l'ouest par une paroi en pan-de-bois, possède un garde-corps muni de balustres en double poire.

### 293 rue de Bourgogne

Au 293 rue de Bourgogne (parcelle d'environ 6,56 x 13,50 m), la maison se compose de deux niveaux de caves (1<sup>er</sup> niveau : 12<sup>e</sup> siècle ? ; 2<sup>e</sup> niveau : aménagé en sous-œuvre, fin 15<sup>e</sup> siècle), d'un rez-de-chaussée, de deux étages (le deuxième étant moins élevé que le premier), et d'un comble (fig. 4 et 5). Les façades sur cour de l'habitation de la fin du Moyen-Age y sont conservées (bois mis en œuvre en 1497) : il s'agit de parois en pan-de-bois à panneaux de croix de Saint-André (corps de bâtiment antérieur) et à grille (corps de bâtiment postérieur)<sup>5</sup>. Le mur pignon occidental de cette habitation est construit sur l'emprise du mur de l'enceinte urbaine antique (seconde moitié du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère). Si ce dernier semble avoir été détruit ou remanié aux étages, quelques vestiges du parement antique sont visibles dans la cave. Le mur pignon oriental, lui aussi mitoyen, est bâti en pan-de-bois à la fin du 15<sup>e</sup> siècle (grille à



Fig. 4 : maison du 293 rue de Bourgogne : plans du rez-de-chaussée et du deuxième étage

- éléments restitués,
- ▬ parois médiévales maçonnées,
- ▬ parois médiévales en pans-de-bois (1497),
- ▬ parois en pans-de-bois du 18<sup>e</sup> siècle (1753),
- ▬ anciennes demi-croisées,
- ▬ ancienne croisée,
- ▬ cheminées.

longues décharges, poteaux et tournisses). Pour chaque plafond, l'about de la poutre maîtresse s'encastre dans cette paroi en pans-de-bois sur un petit linçoir légèrement en surplomb et soutenu par des poteaux à têtes élargies moulurés de petits cavets (fig. 6). Ces linçoirs possèdent également un espace nécessaire à l'encastrement des poutres maîtresses de la maison voisine (n° 291 rue de Bourgogne), ce qui traduit peut-être le caractère contemporain, ou tout du moins raisonné, de la mise en place des plafonds des deux habitations.

Les travaux du milieu du 18<sup>e</sup> siècle (1753) sont plus ambitieux que dans la maison précédente, puisqu'il s'agit d'une reconstruction complète de la façade sur rue (fig. 5). La raison d'un tel choix reste inconnue : l'ancienne façade a-t-elle été endommagée à la suite d'un incendie ou d'un autre événement ?<sup>6</sup> Cette nouvelle façade sur rue se caractérise par l'emploi

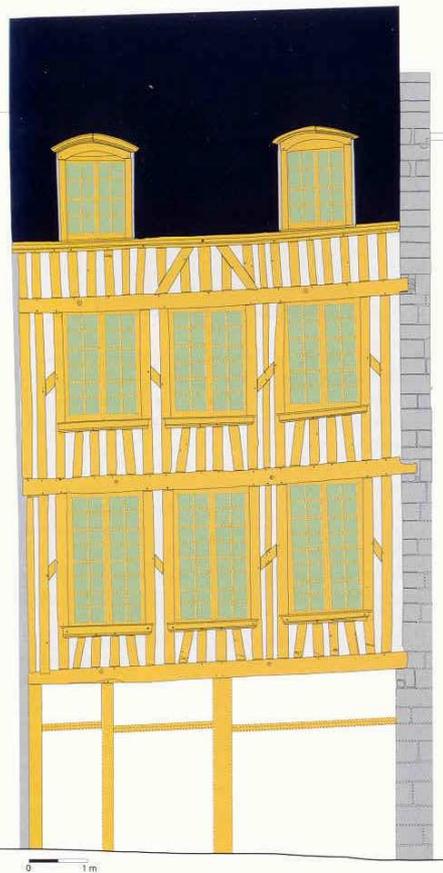


Fig. 5 : maison du 293 rue de Bourgogne : élévation restituée de la façade lors de sa reconstruction, en 1753.



Fig. 6 : maison du 293 rue de Bourgogne : deuxième étage du corps de bâtiment antérieur. mur-pignon mitoyen oriental : pan-de-bois avec linoirs sur poteaux à têtes élargies portant les poutres du plafond. Emplacement du cabinet de travail, à l'angle formé avec la façade : traces de peinture rouge foncé sur la paroi.

d'une sablière unique par niveau et d'une armature assez simple, comprenant des poteaux d'étages et de fenêtres reliés par de courts éperons. Le métal est utilisé pour renforcer les assemblages entre les éléments de façades et ceux des couvrements des espaces internes : deux tire-fonds à têtes coniques reliant chaque sablière aux solives des plafonds ; un tire-fond à tête carrée joignant la sablière de gouttière à la jambe de force de la charpente de comble.

Chacun des étages était percé de trois grandes fenêtres rectangulaires dont les appuis étaient moulurés d'un talon droit surmonté d'un bandeau<sup>7</sup>. Le rez-de-chaussée, accueillant probablement une boutique, était ouvert par deux larges devantures séparées par un poteau, tandis que la porte d'entrée rejetée à l'extrémité orientale desservait la cour, l'escalier et le corps de bâtiment postérieur. Le coût de construction est fortement allégé par le emploi de nombreuses pièces de bois de l'ancienne façade réutilisées sous la forme de potelets, de décharges et de tournisses<sup>8</sup>. Il y a également eu conservation des plafonds anciens, composés de solives reposant sur une poutre maîtresse ornée de chanfreins amortis par des congés<sup>9</sup>.

La superposition verticale parfaite des fenêtres et lucarnes permet une organisation régulière en travées. Elle s'accompagne d'une recherche de symétrie qui est marquée par la travée

centrale, et qui est renforcée au niveau du comble par la convergence visuelle des têtes des deux décharges. Cette symétrie pourrait être parfaite si il n'y avait pas la présence d'un espace un peu plus large entre la fenêtre centrale et la fenêtre occidentale de chaque étage, occupé par deux tournisses. La sablière de gouttière joue le rôle de corniche grâce à un corps de moulure<sup>10</sup>. A l'image de certaines façades en pierre, les deux lucarnes sont couvertes d'un linteau échancré en arc surbaissé, surmontées d'une corniche cintrée<sup>11</sup>. Les extrémités du linteau et les arêtes des piédroits étaient entaillées sur toute leur hauteur d'une retraite permettant la pose des plaques de zinc destinées à l'étanchéité. A l'intérieur de chaque lucarne, l'ouverture était limitée en haut par une petite traverse surmontée d'une planchette. Elles remplissaient ainsi l'espace créé par l'échancrure du linteau, à l'image d'un petit tympan, et permettaient l'aménagement d'un cadre rectangulaire facilitant la fixation des menuiseries.

Le traitement original prévoyait l'application d'une terre jaune abricot sur les pièces de bois, tandis que le hourdis (moellons et briques) était recouvert d'un enduit lissé et d'un badigeon blanc. Avant d'être complètement enduite dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle, cette façade subira un changement esthétique dans lequel tous les éléments, pièces de bois et hourdis, seront peints en blanc (à la fin du 18<sup>e</sup> siècle) (fig. 7)<sup>12</sup>.

La mise en place de la nouvelle façade en 1753 s'accompagne d'une reprise en sous-œuvre de la charpente de comble. Cette charpente est composée de deux fermes, dont l'une est intégrée au pignon oriental et est remplie par la paroi en pan-de-bois déjà observée aux niveaux inférieurs (1497)<sup>13</sup>. Pour l'autre ferme, l'arbalétrier sud, le poinçon et le contreventement longitudinal (faitage et sous-faitage) de la fin 15<sup>e</sup> siècle ont été conservés, tandis qu'un nouvel entrait, surélevé par rapport à l'ancien, a été posé sur l'ancienne façade sur cour grâce à des cales de bois<sup>14</sup>. Ce remaniement vise à munir le versant nord d'un brisis (« mansarde ») accueillant les deux lucarnes, afin que ce comble soit aisément logeable.

A l'intérieur de la maison, le schéma distributif de la fin du Moyen-Age est conservé au 18<sup>e</sup> siècle (p. 74, fig. 4). Les circulations verticales sont centralisées par l'escalier en vis, situé à l'angle nord-est du corps de bâtiment postérieur, en prolongement du couloir du rez-de-chaussée. Cet escalier est logé dans une cage en pan-de-bois de plan pentagonal. Son noyau est sculpté d'une main-courante enroulée en spirale. Contre le mur oriental

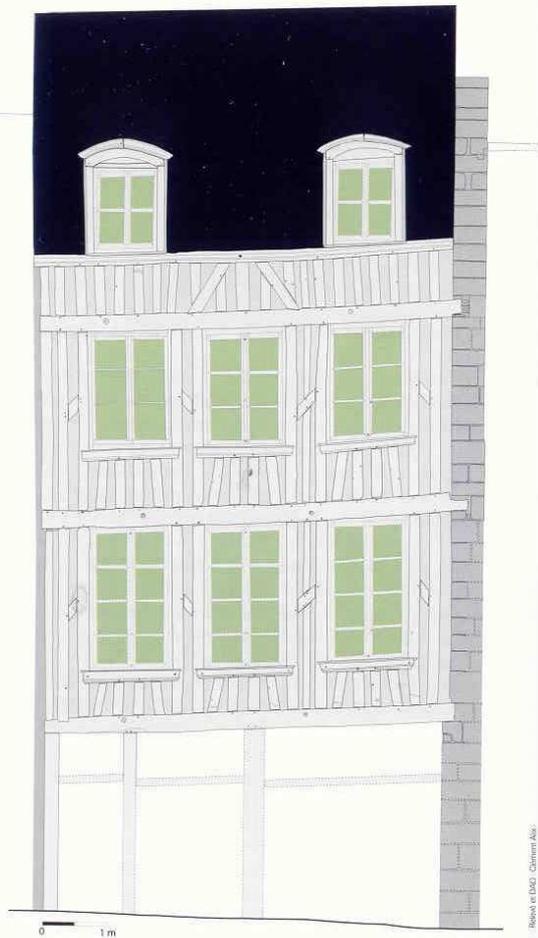


Fig. 7 : maison du 293 rue de Bourgogne : élévation restituée de la façade à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup> siècle.

de la cour, des coursières en pan-de-bois reliant l'escalier aux étages et au comble du corps de bâtiment antérieur. Les niveaux de cave sont quant à eux desservis par un escalier droit situé sous une trappe derrière la porte piétonne d'entrée du rez-de-chaussée (couloir). Un deuxième escalier (vis en pierre) a été ajouté à ce dispositif (fin 15<sup>e</sup> siècle) : il remontait au rez-de-chaussée dans l'angle sud-ouest du corps de bâtiment antérieur.

Aux étages, chacun des deux corps de bâtiment était chauffé par une cheminée appuyée contre le mur pignon occidental, dispositif qui là encore remonte à la construction médiévale. Au sud, le corps de bâtiment postérieur était fermé par un mur gouttereau maçonné (moellons enduits), percé au niveau du comble d'une fenêtre rectangulaire à l'encadrement chanfreiné. Au deuxième étage, la pièce était équipée d'un placard aménagé dans l'épaisseur de ce mur. Ce placard mural, couvert d'un linteau, fermait grâce à un vantail (feuillure, traces de gonds et de verrous) et était muni d'une étagère (planche de bois).

Dans l'angle nord-est du deuxième étage du corps de bâtiment antérieur, une petite pièce était isolée du reste de la salle par des cloisons légères, et servait peut-être de cabinet de travail (environ 3,02 x 2,37 m) (p. 76, fig. 6). À l'intérieur, ses murs étaient peints en rouge foncé (fin du 15<sup>e</sup> siècle). La présence de ce cabinet est également attestée dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle et au début 19<sup>e</sup> siècle. À cette époque, il était éclairé par la fenêtre orientale de la façade sur rue, dont l'encadrement interne était mis en valeur par des papiers de tenture, dont quelques vestiges subsistent directement appliqués sur les pièces de bois. Il est tentant de faire un lien avec les nombreux modèles de papiers peints qui étaient produits à Orléans, centre important de dominoterie à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant<sup>15</sup>. Les feuilles collées à la suite présentent un décor floral rouge et rosé sur fond gris-bleu. Sur les piédroits, l'encadrement de l'ouverture était décoré d'une frise d'arceaux (5 cm de large), collée par dessus les feuilles comportant le décor floral principal. Au niveau de l'allège, un registre inférieur était constitué par une frise de grands carrés (38 cm de côté) composés de plusieurs traits blancs et rouges.

En outre, quelques nouveaux aménagements sont tout de même réalisés au 18<sup>e</sup> siècle dans les espaces internes. Pour les anciennes façades sur cour, les demi-croisées sont bouchées tandis que les croisées et les baies à meneaux sont transformées en fenêtres à la française, munies de châssis à petits-bois avec assemblage à onglet.

### Conclusion

A travers l'étude de ces deux maisons, la « mise au goût du jour » des façades en pans-de-bois au 18<sup>e</sup> siècle prend des aspects bien différents. Dans le premier exemple, les modifications sont effectuées sans porter atteinte à l'intégrité de la structure ancienne, en respectant complètement le dessin asymétrique de la façade hérité du Moyen-Age. Les nouveaux goûts esthétiques s'affichent surtout au travers de la mise en place des menuiseries de fenêtres et des traitements bicolores successifs de la surface de la paroi<sup>16</sup>. Dans le second exemple, il s'agit d'une reconstruction qui permet de mettre en œuvre les nouvelles formes et procédés esthétiques du 18<sup>e</sup> siècle, que l'on observe sur d'autres façades de la ville : ossature simplifiée du pans-de-bois, organisation des baies en travées, corniche moulurée, lucarnes à linteau cintré et à corniche, etc. De plus, dans les deux cas, il convient de remarquer l'importance de la part du remploi et de l'utilisation de procédés techniques permettant l'adaptation aux structures préexistantes.

Enfin, si l'on compare ces exemples aux façades en pans-de-bois d'autres maisons édifiées au 18<sup>e</sup> siècle, on peut souligner l'importance des programmes décoratifs picturaux (AUBANTON et MAZUY 2006 : p. 33-40). Les études et les analyses dendrochronologiques permettent de mieux cerner leurs apparitions sous le règne de Louis XV (1715-1774) et leurs évolutions sous le règne de Louis XVI (1774-1791). A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la grande majorité de ces façades sont entièrement blanchies (bois et enduit du hourdis), phénomène qui perdure au début du 19<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Ce goût nouveau pour la muralité s'explique sûrement par la volonté d'imitation des façades enduites de maisons en pierre construites à cette époque.

### Couleurs des façades en pans-de-bois construites au 18<sup>e</sup> siècle

	Charpente	Hourdis
<b>3 rue Croix-de-Bois</b>		
Etat 1 (construction : 1750)	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>
Etat 2 (fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Blanc	Blanc (lait de chaux)
<b>293 rue de Bourgogne</b>		
Etat 1 (construction : 1753)	Jaune	Blanc (lait de chaux)
Etat 2 (fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Blanc	Blanc (lait de chaux)
<b>269 rue de Bourgogne</b>		
Etat 1 (construction : milieu du 18 <sup>e</sup> siècle)	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>
Etat 2 (fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Blanc	Blanc (lait de chaux)
<b>54 rue du Bourdon-Blanc</b>		
Etat 1 (construction : 1759)	Brun	Gris clair
Etat 2 (après 1759)	Rouge	Blanc (lait de chaux)
Etat 3 (fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Blanc	Blanc (lait de chaux)
<b>31 rue de l'Empereur</b>		
Etat 1 (construction : 1769)	Brun	Blanc (lait de chaux) et beige <sup>1</sup>
Etat 2 (fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Blanc	Blanc (lait de chaux)
<b>7 rue de la Fauconnerie</b>		
Etat 1 (construction : 1770)	Jaune	<i>Inconnu</i>
Etat 2 (après 1770)	Rouge	<i>Inconnu</i>
Etat 3 (fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Blanc	<i>Inconnu</i>
<b>244 rue de Bourgogne</b>		
Etat 1 (construction : entre 1766 et 1793)	Brun	Blanc (lait de chaux)
Etat 2 (fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Blanc	Blanc (lait de chaux)
<b>38 rue de l'Empereur</b>		
Etat 1 (fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Blanc	Blanc (lait de chaux)
<b>277 rue de Bourgogne</b>		
Etat 1 (construction : fin du 18 <sup>e</sup> siècle)	Bois naturel	Blanc (lait de chaux)

1 - Hourdis du rez-de-chaussée et du premier étage jusqu'au niveau fixé par les appuis (couleur liée à la boutique ?).

Notes :

- 1 - Toutes les dates mentionnées ici correspondent à des datations dendrochronologiques effectuées par le C.E.D.R.E. (Besançon) et financées par la ville d'Orléans.
- 2 - La charpente de comble est constituée de deux arbalétriers triangulés par un entrait situé dans le plafond de l'étage. Pour le versant sud, l'arbalétrier repose en pied sur un petit blochet assemblé par enfourchement dans un potelet du surcroît de la façade en pan-de-bois. Cet arbalétrier est raidi par une jambe de force reposant sur l'entrait et qui est également assemblé à l'about du blochet. Elle est disposée au droit d'une panne bloquée par une échantignolle et une cale. Le contreventement longitudinal est assuré par un faitage raidi par des liens et par un sous-faitage.
- 3 - Il traverse la sablière de chambrée de l'étage et vient se fixer contre l'entrait. A l'étage, les abouts des solives sont solidement assemblés dans des entailles aménagées au revers de la sablière de chambrée du pan-de-bois. Chaque about présente un profil supérieur en sifflet poursuivi par un petit tenon, procédé que l'on retrouve dans la maison 293 rue de Bourgogne où l'assemblage est parfois renforcé par une cheville.
- 4 - Les modifications du début du siècle suivant (1819) seront plus radicales puisque, exceptée l'ancienne croisée, toutes les ouvertures seront comblées. On perce à l'emplacement de ces dernières une large fenêtre rectangulaire qui fait pendant à l'ancienne croisée, dans un souci de composition symétrique. Préoccupation que l'on retrouve d'ailleurs sur le comble où deux lucarnes à frontons triangulaires sont construites à l'aplomb des baies de l'étage (travées). Les appuis des baies sont remplacés par de nouveaux qui sont placés légèrement plus bas afin d'accueillir les nouveaux châssis de fenêtres. L'ensemble de la façade est alors caché et unifié par un enduit au plâtre.
- 5 - La cohérence de la numérotation des pièces de bois de ces deux parois (marques de levage gravées sur les poteaux) montre que ces dernières n'ont pas été remaniées.
- 6 - Sur le plan cadastral de 1823, la façade est alignée sur celles des maisons voisines à l'ouest. Les façades des maisons voisines à l'est étaient en saillie et ne furent reculées que dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle. Des traces d'incendie sont visibles sur les parties hautes de la charpente de comble.
- 7 - Ces fenêtres sont larges d'1,29 m, et hautes d'environ 2,22 m au premier étage et d'environ 1,86 m au deuxième étage.
- 8 - Sur ces pièces de rempli, la présence de mortaises traversantes et de chanfreins amortis en congé permet de penser que la façade de 1497 était parfaitement identique à la façade sur cour : panneaux de croix de Saint-André et ouvertures à meneaux et traverses décorées de petits chanfreins.
- 9 - La poutre maîtresse et les solives du deuxième étage ont été mis en œuvre en 1497. Elles sont donc contemporaines du mur mitoyen oriental en pan-de-bois dans lequel la poutre repose grâce à un des petits lingoirs décrit ci-dessus.
- 10 - Il est composé de deux bandeaux encadrant un listel surmonté d'une doucine.
- 11 - Chaque corniche est composée de deux pièces de bois aboutées à tenon/mortaise chevillés. Ces corniches sont moulurées de bas en haut, d'un

quart-de-rond, d'un listel, d'un talon, et d'un bandeau, l'ensemble étant dégagé par des filets.

12 - Lors de ce « ravalement », les appuis des fenêtres seront traités de manière particulière grâce à l'application d'une peinture jaune pâle. Les menuiseries de fenêtres visibles au deuxième étage seront placées probablement au tout début du 19<sup>e</sup> siècle.

13 - La ferme intégrée au pignon est constituée de deux arbalétriers de différentes longueurs qui sont assemblés en tête à un poinçon. L'arbalétrier sud, le plus court, repose sur un petit blochet enfoncé dans un embrèvement d'un poteau de la façade sur cour. Cet arbalétrier porte deux cours de pannes calées par des échantignolles. La panne inférieure correspond à un élément de la charpente de la maison voisine (n° 291 rue de Bourgogne). L'arbalétrier est raidi par une jambette intégrée au pan-de-bois, au droit de cette panne basse afin de reprendre les charges transmises par la couverture. Pour le versant nord, l'arbalétrier repose en pied sur l'entrait. La panne haute ne porte pas directement sur l'arbalétrier, mais elle est encastrée dans une paroi de briques bâtie au-dessus de ce dernier. Ce remaniement est lié à la mise en place du brisis (milieu 18<sup>e</sup> siècle).

14 - Le nouvel entrait est inséré au niveau de la ligne de brisis (18<sup>e</sup> siècle). Il y a donc conservation de la partie supérieure de l'ancienne ferme (fin 15<sup>e</sup> siècle), ce qui explique la forte pente du terrasson. Cette ferme comprend deux arbalétriers de différentes longueurs, assemblés à un poinçon, et triangulés par l'entrait remonté au 18<sup>e</sup> siècle. Au nord, cet entrait est porté par le potelet central du surcroît, plus épais que les autres, qui se prolonge en hauteur pour former la jambe de force (18<sup>e</sup> siècle). Il est également soulagé par un petit aisselier courbe. De chaque côté l'entrait est stabilisé par des goussets reliés à la sablière de brisis. Au sud, ce nouvel entrait vient reposer sur la sablière de gouttière de l'ancienne façade sur cour (fin 15<sup>e</sup> siècle) grâce à un système de cale de bois. Il est soulagé de ce côté par un aisselier dont le pied est assemblé dans une mortaise reperçée sur un poteau de l'ancienne paroi. Cet assemblage est également renforcé par des clous. Le contreventement axial est assuré par un faitage raidi par des liens et un sous-faitage raidi par deux aisseliers assemblés en pied au poinçon (fin 15<sup>e</sup> siècle). Des jambettes (anciennes contrefiches sciées en pieds de la ferme précédente ?), sont assemblées en pied sur le nouvel entrait et soulagent les arbalétriers au droit des cours de pannes.

15 - Garnier-Pelle (N.), « Orléans et l'imagerie populaire en France aux 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles », dans *Limagerie populaire d'Orléans*, catalogue d'exposition, musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2005, p. 12. Les papiers peints pourraient être liés ici à la mise en place du bâti dormant de la menuiserie de la fenêtre au début du 19<sup>e</sup> siècle.

16 - Même si ce n'est pas le cas au 54 rue de la Charpenterie, dans la grande majorité des façades de la ville, les transformations des anciennes croisées et demi-croisées en fenêtres à la française s'accompagnent bien souvent de l'occultation des anciens petits jours situés en haut des étages.

17 - En l'état actuel de nos connaissances, seule la façade de la maison 277 rue de Bourgogne semble avoir été mise en œuvre avec des pièces de bois laissées au naturel, sans aucune couche de pigment ou de peinture (fin du règne de Louis XVI).